



Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Prévention / #Echafaudages

Un partenariat pour renforcer la sécurité sur les échafaudages

La CAPEB, IRIS-ST et Layher joignent leurs forces pour améliorer les conditions de travail en hauteur et la prévention

Paris, le 25 juillet 2018 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)), l'Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail ([IRIS-ST](#)), et [Layher](#), spécialiste dans la vente, la location et l'ingénierie d'échafaudage, renouvellent aujourd'hui leur partenariat qui vise à améliorer les conditions de travail des artisans du bâtiment et de leurs salariés sur échafaudages. Au programme de ce nouvel accord : tests de matériels, assistance téléphonique et mise en place d'actions de prévention des risques afin de mieux accompagner les chefs d'entreprises artisanales du bâtiment.



© CAPEB

Un partenariat pour réduire les risques d'accident

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, Jean-Jacques Châtelain, Trésorier de l'IRIS-ST et Eric Limasset, Président de Layher, signent un nouveau contrat de partenariat entre la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, l'IRIS-ST et la société Layher, spécialiste dans la vente, la location et l'ingénierie d'échafaudage. À travers ce partenariat renouvelé, les trois acteurs réaffirment leur engagement en faveur de meilleures conditions de travail pour les artisans du bâtiment et leurs salariés travaillant en hauteur.

Grâce au prolongement de leur collaboration, Layher et la CAPEB souhaite sensibiliser encore davantage les entreprises artisanales aux problématiques liées au **travail en hauteur et à l'utilisation des échafaudages**. Des enjeux importants lorsque l'on sait que **50 % des entreprises artisanales utilisent des échafaudages très régulièrement***. Selon les chiffres de l'IRIS-ST, les chutes de hauteur représentent **17 % des accidents du travail****. Dans ce contexte, la sensibilisation des artisans à ce risque est indispensable, c'est pourquoi la CAPEB, IRIS-ST et Layher s'associent et renforcent leur action en faveur de la prévention des risques professionnels.

Informations, assistance, tests produits : un dispositif sur mesure pour les entreprises artisanales

Les partenaires s'engagent à diffuser des mémos sécurité auprès des entreprises artisanales, ainsi qu'à concevoir de nouveaux supports de sensibilisation. Les artisans du bâtiment et leurs salariés pourront bénéficier d'une assistance téléphonique dédiée sur les chantiers et seront également accompagnés dans l'installation des échafaudages lors de leur livraison.

En complément, des lettres d'informations thématiques, déclinées par activité professionnelle, et des supports de sensibilisation rédigés avec l'IRIS-ST continueront d'être proposés aux entreprises artisanales du bâtiment.

Ce partenariat est aussi l'occasion de proposer aux artisans volontaires de tester le matériel Layher. Ainsi, leurs retours seront une source précieuse pour continuer d'innover et de proposer des produits adéquats en termes de sécurité et d'ergonomie.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « *Le travail en hauteur est une problématique majeure dans le bâtiment : il est à l'origine d'un accident du travail sur cinq ! À ce titre, c'est aussi la deuxième formation de prévention la plus suivie par les artisans, comme le révèle notre dernier observatoire***. C'est pourquoi ce renouvellement de partenariat a un objectif double : à la fois sensibiliser les artisans à la prévention des risques mais aussi les faire intervenir dans le processus d'innovation-produit. Leurs retours d'expérience sont, en effet, essentiels pour améliorer les matériels et les rendre plus performants. »

Jean-Jacques Châtelain, Trésorier de l'Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail, s'exprime : « *La prévention des risques de chutes en hauteur est une priorité pour nos métiers du bâtiment. L'IRIS-ST renouvelle son engagement aux côtés de LAYHER et de la CAPEB pour continuer à sensibiliser les entreprises artisanales à ce risque et promouvoir des équipements qui apportent plus de sécurité et de confort dans le travail de nos artisans et de leurs salariés. »*

Eric Limasset, Président de Layher, indique : « *Transmettre notre savoir-faire et faire monter en compétences les artisans est la priorité de notre partenariat avec la CAPEB. Les outils digitaux et services que nous mettons à disposition permettent surtout aux entreprises d'assurer la rentabilité du poste Échafaudage tout en garantissant la sécurité des poseurs et utilisateurs, qui sont souvent les mêmes. Nous sommes très fiers que cet accompagnement puisse continuer de s'inscrire dans la durée et que la sécurité des travailleurs soit un objectif central de la CAPEB. »*

*Chiffres du sondage « Echafaudage : artisans et sécurité », réalisé en avril 2013 auprès de membres de la CAPEB

** L'Observatoire National des Formations à la Prévention - chiffres 2016 - IRIS-ST, CAPEB, CNATP et OPPBTP

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment lequel dénombre :

- 419 486 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 630 994 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- 55 334 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent 82,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (419 486) ne comprend pas les 130 483 auto-entrepreneurs déclarant un CA

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2017 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

A propos d'IRIS-ST :

Créée en 2007 par la CAPEB et la CNATP (chambre nationale des artisans de travaux publics), IRIS-ST est le pôle d'innovation Santé-Sécurité de l'Artisanat du Bâtiment, label attribué par le ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

À propos de Layher :

Implantée en France depuis 1980, la société Layher a révolutionné le monde de l'échafaudage par des solutions novatrices et sécuritaires. Elle met à la disposition de ses clients un stock location de 40 000 tonnes de matériel repartit sur ses 10 dépôts, mais aussi un bureau d'étude composé d'experts, consulté pour les chantiers les plus techniques (Palais de Justice, Banque de France, Grand Palais...). Eic Limasset, Président de Layher SAS, filiale du leader européen de l'échafaudage assure également la responsabilité des filiales Layher Formation, Layher Maroc et Layher Côte d'Ivoire.

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Hopscotch : Marylou Pernaut - Tél : 01 55 78 23 87 - mpernaut@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour IRIS-ST

Responsable de l'IRIS-ST : Mélanie BAUMEA - Tél : 01.53.60.51.41 - Port : 06.58.83.74.66 m.baumea@iris-st.org

Pour Layher

Président de Layher Eric Limasset- Tél : 01 64 76 84 26 - Port : 06 08 83 89 59 - eric.limasset@layher.fr